

Programme de formation **« Comprendre le système prostitutionnel pour repérer les victimes et les accompagner »**

Objectifs du programme

- * Comprendre le phénomène prostitutionnel
- * Contribuer à une progression de la connaissance du phénomène prostitutionnel
- * Permettre aux acteurs de terrain de partager une culture commune
- * Favoriser le repérage de situations
- * Acquérir un complément de compétences pour accueillir et accompagner les personnes en situation ou en danger de prostitution
- * Mailler le territoire pour renforcer la création de relais et le travail en réseau.

Public Les acteurs de terrain issus du champ du social, sanitaire, éducatif, justice et force de l'ordre (1 groupe de 20 personnes maximum)

Dates 3 jours : mardi 18 septembre, mercredi 19 septembre et mardi 2 octobre 2018
(9h00-12h30 et 14h00-17h30)

Lieu Association Jeunesse et Habitat (AJH, communément connue sous le nom de FJT)
16 rue Bernard Palissy – 37 000 TOURS

Contenu du programme (voir page 2)

Intervenants

Les intervenants sont des membres du Mouvement du Nid et des associations partenaires.

Démarche pédagogique

- * Exposé (apports théoriques et expériences de terrain)
- * Travail à partir de situations et/ou d'outils audio-visuels (témoignages, reportages / documentaires)
- * Méthode interactive : exploitation des matériaux amenés par les participants (constats, travail à partir de situations, questionnements)
- * Echanges/réflexion avec les participants autour de leur pratique.

Distribution de documentation

Des documents seront remis aux participants à l'issue du programme.

Evaluation

Une fiche d'évaluation sera remise à la fin du programme.

Validation

Une attestation sera remise à l'issue du programme de formation à chaque participant précisant les dates de présence et les thèmes des journées.

Participation financière

- * Une participation financière sera demandée pour chaque personne inscrite. Elle est de 300, 00 € par personne pour l'ensemble du programme de formation (3 journées).
- * Les frais annexes (ex : repas, déplacements) ne sont pas pris en compte dans ce coût. Ils seront à la charge de l'employeur ou à la charge du stagiaire.

Inscription : la priorité sera donnée aux personnes faisant le programme complet.
Bulletin d'inscription individuel à retourner au plus tard lundi 10 septembre 2018 (voir page 3)

Programme de formation
« Comprendre le système prostitutionnel
pour repérer les victimes et les accompagner »

Jour 1 : Comprendre le système prostitutionnel
Mardi 18 septembre – de 9h00 à 17h30

- Ouverture du programme
 - Mot de bienvenue, Nadine LORIN, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
 - Accueil et présentation des stagiaires (structure, fonction, public visé, attentes/besoins)
 - Présentation du MdN, un représentant du MdN 37
 - Présentation du programme et points administratifs, Magali BESNARD, agent de développement – MdN 37

Matin : Magali BESNARD, agent de développement – MdN 37

- Introduction - La prostitution aujourd'hui
 - Notion de système prostitutionnel
 - Etat des lieux (chiffres, public concerné et différentes formes de prostitution)
- Les différentes législations dans le monde
- Le cadre législatif en France et ses évolutions (de 1949 à nos jours)
 - La position abolitionniste : de quoi parle-t-on ?
 - La loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées (les 4 piliers)

Après-midi : Association de Recherches en Criminologie Appliquée (ARCA)

- A l'origine du phénomène prostitutionnel, la domination masculine ?
 - un phénomène sociétal construit historiquement et culturellement
 - miroir des rapports de pouvoir et de domination
 - le corps et la sexualité au coeur d'une logique libérale marchande
 - terre de paradoxes et conceptions fantasmatiques relayées par les institutions et alimentée par les stéréotypes
 - une violence sexiste et sexuelle baignant dans une culture pornographique et prostitutionnelle

Jour 2 : Connaître le public pour l'identifier
Mercredi 19 septembre 2018 – de 9h00 à 17h30

Matin : Yves CHARPENEL, Premier Avocat Général à la Cour de Cassation, Président de la Fondation Scelles

- Définition de la traite des êtres humains (TEH) et les différentes formes d'exploitation
- Système d'exploitation séculaire : structuration, fonctionnement, stratégies des réseaux et formes de violences
- Les mesures de protection (dispositions d'admission au séjour, droits en cas d'une procédure judiciaire, dispositifs spécifiques de protection et de prise en charge globale des victimes)

Après-midi : Magali BESNARD, agent de développement – MdN 37

- Les personnes en situation de prostitution : facteurs de risques / histoire de vie, processus de basculement
- Impacts de la pratique prostitutionnelle sur la santé et la vie des personnes
- Les clients de la prostitution : qui sont-ils ? Quelles sont leurs motivations ? Que cherchent-ils ?

Jour 3 : Accueillir et accompagner les personnes en situation de prostitution
pour une meilleure reconnaissance de leurs droits et favoriser leur protection
Mardi 2 octobre 2018 – de 9h00 à 17h30

Magali BESNARD, agent de développement – MdN 37

- L'accompagnement : de quoi parle-t-on ?
- Quelles étapes pour la mise en oeuvre d'un accompagnement d'une personne vers un processus de changement
- L'accompagnement au vu du pilier II de la loi du 13 avril 2016)
- Quelle posture pour accueillir et accompagner ?
- Les signaux d'alerte lors des entretiens
- Mise en situation
- Aborder ou non la pratique prostitutionnelle ?
 - Quels enjeux à dire ou ne pas dire ?
 - Si oui, comment ?
- Distribution des questionnaires d'évaluation, des attestations et des dossiers

Programme de formation « Comprendre le système prostitutionnel pour repérer les victimes et les accompagner »

RAPPEL : la priorité sera donnée aux personnes faisant le programme complet

Bulletin individuel d'inscription à envoyer à :
Mouvement du Nid - Délégation d'Indre et Loire
11 rue des Ursulines - 37 000 TOURS
Tél. : 02 47 05 63 88
[Au plus tard le lundi 10 septembre 2018](#)

ORGANISME / ASSOCIATION (nom, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques du service)

.....
.....
.....
.....

PARTICIPANT-E :

Prénom et Nom

Fonction

Mail

Téléphone

Aura besoin d'une convention Oui Non

Lieu où envoyer la convention et coordonnées de la personne responsable (si différent de l'organisme)

.....
.....
.....
.....

Déjeunera au restaurant associatif de AJH (voir tarifs) Oui Non

A _____, le

Cachet de la structure et signature du responsable

N. B : La confirmation de votre inscription vous sera communiquée par mail. Les frais annexes (repas et déplacements) restent à la charge de l'employeur ou à celle du stagiaire